



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 122639

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le blocage des négociations entre l'UNCAM et les syndicats professionnels d'infirmiers libéraux concernant la revalorisation de leurs prestations inchangées depuis au moins cinq ans, voire plus pour certaines. Alors que des moyens ont été dégagés dans le cadre du PLFSS pour accompagner les revalorisations des soins, la position de l'UNCAM est préoccupante car ce blocage ne peut que conforter un nombre croissant d'infirmiers libéraux à renoncer à ce métier et en diminuer également l'attractivité pour les jeunes. Cette position se traduira une fois encore, par une pénalisation des zones rurales et de montagne où les caractéristiques de la densité de la couverture médicale rend indispensable la présence de ces infirmiers libéraux. Il souhaite connaître les initiatives que le Gouvernement compte prendre pour débloquer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122639

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4043